

Pour la fermeture des magasins le samedi à 17 heures, à Genève

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 657

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lin, prouver la nécessité absolue du travail de la femme mariée pour nombre de familles, dont les gains n'atteignent certainement pas ceux cités par M^{lle} Schweizer, et qui pourtant sont au-dessous du standard normal établi. Dans la moyenne de ces dix cas, 18 % du salaire sont consacrés au loyer et 54 % à la nourriture, ce qui ne laisse que 28 % pour l'habillement, les impôts, les cotisations professionnelles, les cas de maladie... et les plaisirs, car il en faut aussi. Or si la famille du fondé de pouvoir et du technicien doivent se tirer d'affaire avec 140 fr. par mois, à consacrer pour 5 personnes à ces différents postes, nous nous demandons comment se débrouille celle des menuisiers et du charbonnier?...

Voilà pour les budgets. Si nous envisageons maintenant, comme l'a essentiellement fait M^{lle} Schweizer, le côté alimentaire de son enquête, nous pouvons déduire aussi quelques constatations intéressantes. D'abord que 60 % de ces ménagères n'employaient pas leurs coupons de viande, comme représentant une dépense trop forte; il est vrai que, depuis que ces chiffres ont été établis, la carte d'alimentation B. est entrée en vigueur, ce qui a certainement diminué ce désavantage, en augmentant d'autre part la ration de pain, généralement jugée insuffisante par les réponses faites à M^{lle} Schweizer (Genève si proche de la France a forcément un autre genre d'alimentation que certains de nos Confédérés). Ensuite, l'on peut relever que certaines denrées ne sont pas utilisées, faute de réflexion ou de savoir-faire: la poudre d'œufs, par exemple, que tout le monde, même en dehors de ces familles, estime trop chère, quand bien même, selon M^{lle} Schweizer, de si petites quantités seulement en sont nécessaires que la différence de prix se retrouve. Les légumineuses partagent cet ostracisme, soit qu'on les trouve également trop chères pour les quantités qu'elles représentent, soit parce que l'on s'imagine qu'on ne les aime pas! N'y aurait-il pas là aussi une éducation du goût public à faire?

Car il nous semble que l'enquête de M^{lle} Schweizer, bien que ne portant que sur un nombre minime de cas en comparaison de la masse totale des consommateurs, devrait être étudiée à fond par toutes les Commissions ménagères, tous les bureaux de conseils, tous les auteurs de recettes de guerre, dont les temps actuels ont vu le nombre allant en se multipliant. Ce sont en effet des expériences pratiques que nous trouvons là, au lieu de théories, et c'est là que réside leur valeur et leur intérêt.

J. GUEYBAUD.

IN MEMORIAM

La mort d'une femme pasteur

Le 6 février dernier est décédée Elise Pfister, auxiliaire pastorale de la paroisse de Neumunster (Zurich), et la première en date de toutes les théologiennes de ce canton. Vingt-cinq ans durant en effet, elle a exercé un ministère béni, mais auquel n'ont certes pas manqué ni les difficultés ni les obstacles.

En effet, lorsqu'en 1914, âgée alors de 28 ans, elle commença ses études de théologie, l'Université de Zurich ouvrait bien ses portes aux

femmes, et la Faculté leur reconnaissait un certificat de capacité; mais les postes de pasteurs en titre étaient strictement réservés aux hommes. Elise Pfister, toutefois, fut consacrée au ministère en 1918 par le pasteur Sutz de la paroisse de St-Pierre, en plein accord avec le Conseil de paroisse; et la même année, elle était appelée à remplacer pour l'enseignement religieux le pasteur tombé malade de la paroisse de Neumunster. Selon le vœu expressément exprimé par ses paroissiens unanimes, elle garda ce poste plusieurs années durant; mais le désir de la paroisse se heurta à l'intervention du gouvernement cantonal, duquel relevait le droit de nomination des pasteurs, et qui se refusait à ratifier le choix d'une femme, celle-ci n'ayant pu recevoir les mêmes titres qu'un homme. Ce fut une longue lutte, vaillamment menée par la paroisse de Neumunster qui n'hésita même pas à recourir — sans succès hélas! — au Tribunal fédéral; et ce fut seulement en 1923 que le Synode zurichois reconnut enfin le droit à une paroisse de désigner à son gré, et aux côtés d'un pasteur, une femme possédant une formation théologique. La situation d'Elise Pfister se trouvait donc sanctionnée de la sorte, et l'on peut dire que, si ces cinq années de difficultés et d'incertitudes lui avaient forcément été pénibles, sa conviction si profonde de la tâche religieuse qui lui incombait la soutint constamment: ne travaillait-elle pas, non pas pour elle, mais pour la paroisse et pour l'Eglise? Aussi le deuil est-il grand maintenant parmi tous ceux qui l'ont perdue et qui savent ce que fut le trésor de sa pensée et de sa parole.

J. G.

Mme Marianne Krafft

A Lausanne, le 24 février, est décédée, au chalet Beaulieu où, il y a près de soixante ans, elle rencontra celui qui devait devenir son mari, Mme Marianne Krafft à l'âge de 77 ans. C'était la veuve de l'ancien directeur de La Source, le Dr. Ch. Krafft. D'origine hollandaise, mère, grand-mère et arrière-grand-mère d'une nombre-

se famille, elle a été la collaboratrice de son époux de 1888 à 1921. Mme Agénor de Gasparin, avant sa mort, la désigna expressément comme directrice de La Source. C'est elle qui a organisé la clinique de Beaulieu, puis l'infirmerie de Lausanne, la Polyclinique du Chemin Vinet et le Foyer Source-Croix-Rouge. A côté de cet important travail administratif, elle a donné pendant trente ans le cours d'éthique aux Sourciennes et a veillé à la préparation de leurs examens. Toujours aux côtés de son mari, elle a participé aux diverses manifestations de la Croix-Rouge et à la vie des Sourciennes aussi bien à l'étranger qu'en Suisse. C'était un beau type de « mater familias », une femme remarquable par son énergie, ses qualités d'organisatrice et d'éducatrice.

S. B.



Le rôle des électeurs

Afin d'établir le nombre des députés à élire dans chaque cercle en 1945, le canton de Vaud procède à la révision du rôle des électeurs. Cette opération se fera du 13 au 18 mars; elle permet de poser une fois de plus cette question: pourquoi reçoivent automatiquement le droit de vote tous les citoyens vaudois et confédérés ayant atteint 20 ans le 18 mars, domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins et n'exerçant pas leurs droits politiques ailleurs, alors que les mères de ces Vaudois, domiciliées dans la commune et y payant leurs impôts, n'ont rien à dire?

L'arrêté cantonal précise ceux qui sont radiés du rôle des électeurs, énumération si souvent citée, toujours la même, qui montre que nous trouvons notre place parmi les interdits, les faillis frauduleusement, ceux qui sont privés pénalement de leurs droits civiques, ceux qu'il a fallu pourvoir d'un tuteur parce qu'ils sont atteints de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit, se livrent à des prodigalités,

à l'ivrognerie, à l'inconduite ou gèrent mal leurs affaires, ceux qui sont condamnés à une peine privative de liberté...

Nous nous excusons de répéter une fois de plus ces choses; aujourd'hui que nous faisons du service militaire, que nous nourrissons le pays, que nous soutenons l'économie de guerre, que nous travaillons dans les usines à la défense nationale, c'est toujours la même chose. Nous ne sommes pas citoyennes.

Il est vrai que beaucoup prétendent que tout cela va changer. Acceptons-en l'augure.

S. B.

Pour la fermeture des magasins le samedi à 17 heures, à Genève

Genève est en effet la seule ville importante de Suisse, croyons-nous, qui n'ait pas encore réalisé le progrès social que représente pour toute la population des employés de magasins, vendeurs et vendeuses, la fermeture à 17 heures le samedi. Cela n'est pas que des tentatives n'aient pas été faites et à plusieurs reprises, mais qui se sont toujours heurtées contre l'opposition de certains éléments, — celle des autorités même, qui prétendaient que le résultat de cette réforme serait de donner à la ville le caractère d'une « ville morte » dont pâtirait toute la population commerçante: on peut aller loin avec des arguments comme celui-là!

Aussi est-ce avec satisfaction que nous avons salué un projet de loi, tout récemment déposé au Grand Conseil par cinq députés représentant chacun l'un des cinq partis politiques (notons que l'un des motionnaires de ce projet est aussi un féministe bien connu, M. Ch. Briquet, dont nos lecteurs voient

Journée des femmes neuchâteloises

Neuchâtel, le 19 mars 1944

Aux femmes neuchâteloises

Pour la troisième fois, nous avons le plaisir de vous convoquer à la Journée des Femmes neuchâteloises.

Le thème de cette année est « Nos Enfants, nos Ecoles »

Nous sommes certaines que l'importance des sujets traités et la compétence des conférenciers engageront citadines et paysannes à se rencontrer plus nombreuses encore que les années précédentes.

Programme de la Journée

- | | |
|---|--|
| <p>9 h. — Messe à l'Eglise catholique</p> <p>Grande salle des Conférences, Avenue de la Gare, 2.</p> <p>9 h. 15 Culte: Mme BARD, pasteur à Genève. (Chœur: la Psalette, dir. M. Marc Junod).</p> <p>10 h. 15 Ouverture de la séance.</p> <p>Exposé du programme de la 9^{me} année scolaire,
par M. BRANDT, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique.</p> <p>11 h. — Mères et Fils: M. WARTENWELER (Herzberg s/Olten).</p> | <p>12 h. — Compte rendu de l'activité de l'Union des paysannes neuchâteloises, M^{me} JEANNERET-CHAUDENS (Mont de Travers)</p> <p>12 h. 30 Pique-nique au Restaurant de la Paix, chacune apportant ses provisions. (Polage 60 ct. avec un morceau de pain, service compris, 1 coupon).</p> <p>13 h. 45 Chants d'ensemble.</p> <p>14 h. — Mères et Filles: Mme Ernest DuBois (Neuchâtel)</p> <p>15 h. — L'art d'aider et de se faire aider: Mme HEGG-HOFFET (Berne). Discussion.</p> |
|---|--|

Une tasse de thé sera offerte par les sociétés de la ville au Restaurant Neuchâtelois sans Alcool, Faubourg du Lac, 17. Chaque participante est priée d'apporter sa pâtisserie. — Les frais de la journée étant assez élevés, les dons seront reçus avec reconnaissance (Compte de chèques postaux IV. 3517, Journée des Femmes Neuchâteloises).

Collecte pour aider à couvrir les frais.

33 professeurs
mth de l'Université
programmes
individuels
gain de temps

**MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION**

École LEMANIA
LAUSANNE

Portraits de femmes

Les trois sœurs Soong¹

Il n'est pas ordinaire que trois filles de la même famille exercent, de par leur mariage, leurs qualités personnelles et leur activité, une influence déterminante sur le destin de leur patrie! Tel est cependant le cas des trois sœurs Soong, dont l'histoire ressemble à un conte des « mille et une nuits ».

En 1890, Charles Soong, marin sans bateau, menait une pénible et dure existence d'ouvrier sans travail et sans profession définie, dans la partie chinoise de la ville de Baltimore. Il sentait en lui des possibilités et des aptitudes qui ne demandaient qu'à se manifester; mais il était pauvre, et il devait lutter pour nourrir sa famille: trois filles et trois garçons. Quelle était la plus charmante des trois sœurs? Cette question ne préoccupait nullement Charles Soong, qui les aimait toutes trois également, et éprouvait autant d'admiration pour les tresses d'ébène de son Ai-Ling, que pour les yeux noirs de Mei-Ling, ou de Ching-Ling. Cependant, même dans ses rêves les plus audacieux, jamais il n'aurait osé imaginer qu'elles deviendraient une fois « Premières Dames de Chine »!

Pourtant, un jour, la fortune sourit à Charles Soong: un prêt, qui lui permit d'ouvrir une petite banque, fut le début de sa rapide ascension sur le chemin du succès. Héritier de la

sagesse de ses ancêtres, capable et énergique ainsi qu'un vrai Astartique, il parvint à son but: en quelques années il acquit une énorme fortune et put donner à ses enfants une éducation conforme à sa nouvelle situation. Ses trois filles entrèrent au collège de Wesleyen en Géorgie. Or en 1905, le Dr. Sun-Yat-Sen, qui venait d'entreprendre sa campagne de réforme en Chine, fit un voyage de propagande aux Etats-Unis; il eut des entretiens avec tous les Chinois riches et influents établis en Amérique, y compris Charles Soong, le grand banquier. Les deux hommes éprouvèrent tout de suite une profonde sympathie l'un pour l'autre, et Charles Soong ne tarda pas à devenir un ardent disciple et un chaud partisan des idées de Sun-Yat-Sen; le souvenir de son pays était resté ancré dans son cœur et il ressentait douloureusement son asservissement. Aussi, lorsque la révolution éclata, il se rendit avec sa famille en Chine où il ne resta point inactif; en reconnaissance de son appui moral et matériel à « la cause », Sun-Yat-Sen fit de lui son conseiller et son intime associé.

L'aînée des trois filles Soong, Ching-Ling, avait étudié la médecine et les sciences politiques en Amérique; lorsque sa famille retourna en Chine, cette ardente idéaliste, déterminée à consacrer désormais toutes ses forces au progrès de sa patrie, devint la secrétaire privée de Sun-Yat-Sen, et mena la lutte à son côté pour la rénovation politique et spirituelle de son pays. Sun-Yat-Sen ne resta pas indifférent à l'enthousiasme et au dévouement de la jeune fille, pas plus qu'il n'était insensible à sa beauté; mais il était marié, et il savait que Ching-Ling ne consentirait jamais à une union qui ne fut scellée par les liens sacrés

du mariage! Le divorce de Sun-Yat-Sen fut long et pénible, mais enfin il fut libre d'épouser celle qu'il aimait.

Quant aux autres sœurs, les prétendants ne manquèrent pas! Ai-Ling, diplômée de l'Université, épousa son camarade d'étude, le Dr. Kung, l'actuel ministre des finances de Chine, et Mei-Ling, la fameuse Mme Tchang-Kai-Chek, devint la femme bien-aimée et toute-puissante du généralissime et sa plus étroite collaboratrice. Elle est sans doute la plus remarquable des trois sœurs, car elle combine le réalisme de Ai-Ling à l'idéalisme de Ching-Ling, possède une profonde intelligence, une grande clairvoyance et une volonté masculine alliée à un charme très féminin. Mei-Ling est une femme très élégante, qui, avant la guerre, faisait venir ses toilettes de Paris. Ardente protestante, elle parvint à rallier son époux à sa foi; cet événement ne manqua pas de produire une certaine sensation. Tchang-Kai-Chek, lorsqu'il rencontra Mei-Ling était, lui aussi, marié et fut obligé de divorcer pour pouvoir l'épouser. Ils étaient à cette époque fort dissemblables l'un de l'autre, autant par l'éducation que par le caractère. L'autorité et l'influence de Mei-Ling en Chine sont sans exemple, elle est la meilleure collaboratrice de son mari et lui sert d'interprète quand il reçoit des diplomates étrangers; elle publie les comptes rendus pour la presse, ce qui ne l'empêche pas de s'occuper du bien-être et de la table du généralissime. Lorsque Tchang fut enlevé par un général dissident en 1936, Mei-Ling ne perdit pas un instant son sang-froid; elle fit préparer un avion, vola au camp des rebelles, où elle négocia si habilement que son mari fut bientôt rendu à la liberté.

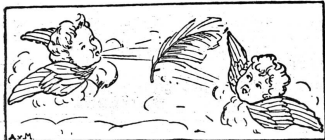
Le fait le plus remarquable dans l'histoire des trois sœurs Soong est moins leur prodigieux succès, que leur extraordinaire personnalité, leur courage, leur détermination. Aucune ne s'est contentée de n'être que la fidèle épouse de son mari, toutes trois eurent l'ambition d'accomplir une tâche nationale: aussi leur contribution à la renaissance de leur patrie est-elle inestimable. Si aujourd'hui la Chine commence à connaître les bienfaits de l'éducation, de l'hygiène, des œuvres sociales, si le taux de la mortalité a considérablement baissé ces dernières années, si le trafic de l'opium et de la contrebande sont en sérieuse régression, c'est grâce aux efforts des trois célèbres sœurs. Elles ont créé des écoles, des hôpitaux, des crèches, des galeries d'art; elles ont introduit le film et la radio dans leur pays, et organisé et poursuivent une vigoureuse campagne contre le crime et les actes de piraterie dans les eaux chinoises. L'an passé Mei-Ling a fait un voyage en Amérique, au cours duquel elle fut l'hôte du président Roosevelt; Tchang-Kai-Chek n'aurait pu trouver meilleur ambassadeur pour plaider la cause de son pays, pour réclamer davantage d'avions et de fournitures de guerre. Chargée d'une mission aussi vitale pour la Chine en guerre, Mei-Ling s'en est acquittée avec son succès habituel.

M^{me} Kung, la plus jeune des trois sœurs, a en elle l'étoffe d'un grand financier. Au Cabinet de Nankin, on la considérait même le véritable ministre! et il n'est point douteux qu'elle possède autant d'expérience dans les questions financières que son mari. Son influence ne fut pas étrangère au prêt de 100 millions de dollars que Londres accorda au Dr. Kung. Depuis que la

¹ Voir le portrait des trois sœurs publié dans le No 653 du *Mouvement*.

fréquemment le nom dans notre page d'annonces), et qui demande que pour une période de trois ans (ceci à titre d'essai sans doute) l'heure officielle de fermeture des magasins soit avancée de 19 h. 30 à 17 h. Font exception les magasins de fleurs et d'alimentation, pour lesquels l'heure de fermeture est portée à 18 heures, les salons de coiffure (18 h. 30), et enfin les magasins de tabacs et les kiosques, qui échappent à la loi.

A ce sujet, nous avons reçu une lettre, anonyme malheureusement, ce qui lui enlève toute valeur, protestant contre cette exception pour les magasins de tabac, à laquelle est donnée pour seul motif l'égoïsme masculin qui ne peut pas se passer de tabac un seul instant de la journée. Nous pensons que le problème est plus complexe, et que c'est justement parce qu'il est complexe qu'il n'a pas été touché de prime abord; mais nous avons hâte de le voir étudié et résolu à son tour, l'absence de réglementation pour cette profession — dans laquelle on rencontre de nombreuses femmes — ne pouvant être supportée bien longtemps encore.



DE-CI, DE-LA

Deux anniversaires.

Mme Alfred Galland a fêté, le 17 février, à Lausanne, son quatre-vingtième anniversaire, entourée de l'affection de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Fille du géologue bien connu Eugène Renévier, qui a été recteur de l'Université de Lausanne, elle est la veuve d'Alfred Galland, consul britannique à Lausanne pendant 49 ans et décédé en 1937. De bonne heure, elle s'est intéressée à de nombreuses œuvres d'utilité publique et de bienfaisance et a présidé entre autres, pendant de longues années, l'œuvre des arrivantes à la gare pour la protection de la jeune fille, l'œuvre du Sou pour le relèvement moral, et a été une active collaboratrice de la Mission Romande, dont son père a été un des fondateurs.

Mme Eugène Bridel-Boiceau (Lausanne), auteure des *Histoires de la Bible*, racontées aux enfants, de *Pris au fil*, paru en feuilleton dans la *Gazette de Lausanne*, a fêté, le 6 février, avec ses enfants et ses petits-enfants, son 80^{ème} anniversaire.

Mme Bridel est la mère, entre autres, de Mlle M. Bridel, directrice de l'Ecole Vinet à Lausanne,

de M. G. Bridel, rédacteur en chef de la *Tribune de Genève*, tous deux de bons féministes. A ces deux vaillantes octogénaires, nos félicitations et nos vœux respectueux. S. B.

Jugement sur le vote des femmes d'un journal... très élégant, et... très féminin...

Nous reproduisons fidèlement:
... Place Bel-Air, à G. — Une femme d'un certain âge fait un 100 mètres à la poursuite d'un tramway, qui vient de prendre le départ, au risque de passer sous une auto. Le conducteur se précipite et fait stopper sa voiture. Et la dame de lui dire alors: Vous allez bien à S... m'sieur? — Voui Madame. — Alors, c'est pas le mien, j'vais aux P...
L'intérêt de cette anecdote vous paraît mince? à nous aussi. Mais attendez: voici la conclusion inattendue et surprenante du journal en question:

Et dire qu'on veut les faire voter. Ajoutons que la dite conclusion a empêché une nouvelle lectrice de s'abonner au dit journal, et a valu en compensation à notre *Mouvement* un cadeau de 10 fr. pour sa caisse. Comme quoi les pseudo-moqueurs deviennent des moqués, sans s'en douter.

A travail égal...
Une de nos correspondantes tessinoises nous communique la petite note ci-jointe (la maison dont il s'agit serait, paraît-il, étrangère au canton):
Cherchons ouvriers: hommes, 1 fr. 20 l'heure; femmes, 0,60. Entrée immédiate. Adresse, etc.
Le 50 % tout simplement.
— Ne vaut-il pas mieux, pour des femmes, ajoute notre correspondante, s'inscrire au SCF militaire ou, au moins, on ne leur fait pas l'affront de les considérer et de les rétribuer moins que les hommes?
Un élément de propagande, auquel on ne paraît pas avoir pensé au cours de la campagne de recrutement.

Une définition du „marché noir“

Plusieurs de nos lectrices, que nous savons très scrupuleuses en leur qualité de suffragistes, se sont sans doute bien aise de trouver ici cette définition due à une plume autorisée.

Entrée dans le langage courant, l'expression «marché noir» a un sens assez mal défini. Selon nous, vendre et acheter des marchandises rationnées sans exiger ou sans remettre les titres de rationnement, vendre ou falsifier des titres de rationnement, fabriquer de faux titres de rationnement, dissimuler des stocks de marchandises, ne pas déclarer ces stocks quand on est tenu de



le choix pour toutes les bourses
Buisson-Paisant
3, rue du Rhône - Genève
GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

le faire ou les déclarer d'une façon incomplète, violer les prescriptions sur le contingentement, abriter clandestinement des animaux et au mépris des interdictions que décrète l'autorité, vendra la viande qui en provient à des prix surfaits et en violation des prescriptions sur le rationnement, tout cela c'est se livrer au marché noir. Il fait aussi du marché noir l'opérateur qui, recevant les coupons de ses clients, coupons imprimés des deux côtés, les dédouble au moyen d'une épingle, colle sur un carton chacune des faces du même coupon, le verso et le recto, et obtient en échange le double de la marchandise à laquelle il a droit.
Les mille et une manières de pratiquer le marché noir sont répréhensibles. Ceux qui s'y livrent en gros ou en détail nuisent à la communauté nationale, entravent la répartition équitable des réserves disponibles et compromettent la paix sociale.

PEQUIGNOT,
Secrétaire général du Département fédéral de l'Economie publique.

Le Corps des volontaires françaises

On parle beaucoup du corps des volontaires anglaises (A.T.S.), du corps des volontaires des Etats-Unis (W.A.C.C.); des photographies publiées par nos journaux ont montré ces femmes, — qui sont citoyennes, — à l'exercice et à l'ouvrage. On parle beaucoup moins du «Corps des volontaires françaises»; c'est en novembre 1940 que fut créé le «Corps féminin des forces françaises libres»; ce nom n'était pas très heureux, aussi, en décembre 1941, les Françaises enrôlées au service de la France combattante se faisaient appeler «Corps des volontaires françaises». Ses membres sont venues de la France métropolitaine et des colonies; nombre d'entre elles se sont échappées de France après juin 1940 et ont vécu des jours terribles.

La Section sociale des Volontaires françaises a pour mission d'apporter une aide médicale et sociale aux soldats de la France combattante et à leurs familles, d'établir des cantines et des centres d'accueil pour les soldats, de secourir les prisonniers de guerre, les anciens soldats et les orphelins, d'apporter une aide aux populations des territoires administrés par la France libre.

S. F.

L'activité des Unions chrétiennes de jeunes filles en Suède

Lors de son passage en Suisse, l'automne dernier, Mme Cedergren, présidente des U. C. G. de Suède, et bien connue dans les milieux internationaux de l'Y. W. C. A., a fourni d'intéressants renseignements sur les activités unionistes dans son pays. Le même but inspire toutes les

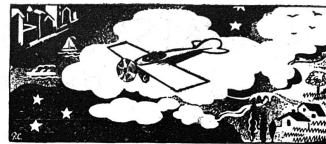
Conseils psychologiques

Orientation d'études
Psychanalyse curative
et didactique

Mme M.-A. SECHEHAYE 5, Rue de l'Université
Téléphone 4.81.27 Genève

Unions de Suède: aller au devant des besoins des femmes à travers le monde, et trouver Dieu à tous les moments de la vie.

Les Unions suédoises, bien qu'employant déjà 18 secrétaires, cherchent à augmenter le nombre de ces précieuses collaboratrices. Depuis plusieurs années, la formation de celles-ci, se fait au cours de dix-huit mois d'études théoriques, communes aux cours de jeunes gens créés par les Unions chrétiennes masculines. Tous collaborent à l'organisation de camps mixtes de jeunesse, de cours régionaux pour chefs, de soirées pour la jeunesse. Un immense effort est accompli pour former et développer chez ces jeunes le sens de leurs responsabilités sociales, ceci souvent en collaboration avec d'autres organisations féminines, politiques ou neutres.



Correspondance

Une rectification

Genève, le 24 février 1944.

Chère Mademoiselle,

Je vois, dans le dernier numéro du *Mouvement Féministe*, (19 février), que vous citez un article de *La Sentinelle* sur les projets de démobilisation en Angleterre, qui contient la phrase suivante: «Mentionnons en outre que le Comité Norwood, chargé officiellement d'examiner ces problèmes!...» Ceci est une grave erreur. Le Comité Norwood est un Comité qui a été chargé, il y a quelque temps déjà, d'examiner les programmes scolaires dans les écoles. Il a fait des recommandations très intéressantes sur une période de service social pour les jeunes, mais c'est une question qui est, comme vous le voyez, tout à fait différente de ce à quoi fait allusion l'article que vous citez.

Cette question du service social pour les jeunes a été traitée dans un article paru dans la *Gazette de Lausanne* du 20 décembre 1943. Je me permets d'attirer votre attention sur cette question, parce qu'elle a une certaine importance et que je ne voudrais pas qu'on crée ici en Suisse l'impression qu'il existe un Comité spécial chargé des problèmes de la démobilisation. Je vous saurais gré de faire une petite rectification à ce sujet.

Veuillez agréer, chère Mademoiselle, etc.

Helen Herovs

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

Que les fleurs de Hirt sont donc belles!

4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

Chine est en guerre contre le Japon, les trois sœurs ont conjugué leurs efforts pour la mobilisation de toutes les ressources nationales; partout dans le pays, elles furent suivies et obéies d'un seul cœur! car elles représentent le noyau de la résistance chinoise qui a provoqué dans le monde entier un tel étonnement et une telle admiration.

Fanny May.



Publications reçues

Dr. DORA SCHMIDT: «*Undet nos quod in calenis sumus*». *Betrachtungen über die Frauenrechte* Tirage à part du *Winterth. Tagblatt*.

Sous la forme d'une plaquette de vingt et

une pages, voici une intéressante étude sur le suffrage féminin en Suisse, signée par une femme bien connue: Dora Schmidt.

Si le titre latin risque d'effrayer quelques lectrices, elles seront rassurées par la traduction allemande que nous traduisons à notre tour: «*Nous sommes honteuses parce que nous sommes enchaînées*», ce que, dit l'auteur, pensent en silence des milliers de femmes de valeur dans ce pays. Tous les arguments qui militent en faveur du suffrage féminin sont passés en revue et commentés de la manière la plus persuasive, tandis qu'aucun des motifs sur lesquels se base l'opposition n'est laissé dans l'ombre, mais pour être aussitôt réfuté avec une logique convaincante.

La conclusion, au dernier chapitre, expose et développe les raisons pour lesquelles les choses iront mieux («*Es wird besser gehen*») quand les femmes auront le droit de vote. Nous y renvoyons tous ceux et toutes celles qui connaissent la langue allemande, en particulier les conférenciers et les conférencières en quête d'idées pour la propagande. M.-L. P.

Association suisse des Femmes universitaires: *Publications d'auteurs féminins parues en Suisse en 1942*. (Ed. de la Commission des Intérêts féminins, Böcklinstrasse 13, Berne).

Notre journal a déjà relevé l'utilité de la première en date de ces brochures, dont la seconde nous parvient maintenant, et qui tendent à combler le vide qui s'est produit depuis la «*Saffa*» en 1928, dans le catalogue des publications dues à des femmes et parues dans notre pays. Nous ne pouvons donc que féliciter chaleureusement cette année encore la rédactrice, Mlle Annie Mur-

set, pour toute la peine prise et pour les services que, peu à peu, elle rend de la sorte à une bibliographie complète de la production féminine, littéraire ou scientifique, en Suisse. Et espérons que le Mécène se trouvera un jour, qui permettra de relier la série de 1941 à celle de 1928, nous donnant de la sorte une vue d'ensemble complète de tout ce que les femmes suisses ont publié dans de nombreux domaines!

Id., Id.: *Aperçu de la vie féminine en Suisse pendant l'année 1942*. XIX^{ème} rapport périodique.

Une excellente brochure dont la publication est également due à la même Association, et qui, en quatre pages, donne un aperçu de tout le travail accompli chez nous par les femmes et pour les femmes, aussi bien en matière législative et politique qu'économique, sociale ou nationale, sans oublier les nouveaux postes et les nouvelles carrières ouvertes aux femmes, non plus que l'activité des organisations féminines, et leur participation à la défense du pays. Une brève nécrologie termine cette publication, à laquelle chacune parmi nous aura souvent à recourir. M. F.

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES: *42^e Rapport annuel 1942-1943 et Procès verbal de l'Assemblée générale de Saint-Gall*. Une forte brochure en français et en allemand de 91 pages: 1 fr.

Il n'est pas besoin de signaler à nos lectrices qui sont tenues au courant, régulièrement, de l'activité de notre Conseil national des Femmes suisses, l'intérêt et l'utilité de cette publication: toutes tiendront à se la procurer, ce que soit pour sa précieuse documentation sur nombre de sujets

d'intérêt féminin immédiat, que ce soit pour sa liste de Sociétés affiliées qui est consultée à l'égard d'un Annuaire pour toutes les adresses qu'elle contient. On peut donc assurer à ce 42^e rapport une belle diffusion.

M. F.

Aliette AUBERT: *Les recettes de Mélanie*, 1^{er} cahier: *Pâtisserie de guerre*. Ed. Lamelet et Favre, 1, rue d'Italie, Genève. Prix: 1 fr. 50.

Nous sommes certaine du succès qu'en ces temps difficiles pour tant de ménagères obtiendra le cahier joliment présenté par Mlle A. Aubert, professeur à l'Ecole ménagère de Genève et collaboratrice attitrée de la *Tribune de Genève* — et encore abonnée à notre journal! Un succès d'autant plus certain qu'à feuilleter ces pages, l'on se sent venir l'eau à la bouche et une bonne odeur de pâtisserie chaude, économique et savoureuse à l'odorat. Bon succès à toutes celles qui s'inspireront de ces leçons!

M. F.

«*Votre Almanach 1944*». Lamelet et Favre, éditeurs, 1, rue d'Italie, Genève. Prix de vente: 1 fr. 50.

MAX ZELLER et FILS, pharm. Romanshorn: *Notre calendrier*. Tirage: 250.000 exemplaires.

Demandez

le MOUVEMENT FÉMINISTE

dans les kiosques de l'

AGENCE NAVILLE